

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Projet d'ordre du jour

Mercredi 31 janvier 2024 (09h00 – 12h30 CET)

Copa Cogeca (Salle de réunion A), Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

09h00 Mot de bienvenue du président, Julien Lamothe

09h05 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (29.11.23)

09h10 Points d'action

- Etat des lieux des points d'action de la dernière réunion - informations

09h15 Pêcheurs de l'avenir

- Présentation du projet par un représentant de la Commission (à confirmer)
- Échange de vues
- Voie à suivre

09h45 Critères de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture

- Mise à jour sur la réunion du groupe de travail d'experts du CTEC sur la validation de certains indicateurs de durabilité et des méthodologies sous-jacentes (11-15 décembre 2023) par un représentant de la Commission (MARE A4)
- Échange de vues
- Voie à suivre

10h15 Observatoire européen des marchés de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)

- Vue d'ensemble du programme de travail 2024 par un représentant de la Commission (MARE A4)
- Examen du projet d'avis sur les suggestions d'études à intégrer dans le programme de travail 2024
- Voie à suivre

10h45 Pause

11h00 Plan d'action pour le milieu marin

- Présentation d'une proposition de projet d'avis sur les effets attendus sur l'approvisionnement du marché de l'UE par Paul Thomas, EAPO
- Examen du projet d'avis proposé



- Voie à suivre

11h30 Transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE

- Examen du projet de conseil sur la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE
- Voie à suivre

12h00 Comité Scientifique, Technique et Economique de la Pêche (CSTEP)

- Examen du projet d'avis sur les termes de référence de l'édition 2024 du rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE
- Voie à suivre

12h20 Divers

12h25 Résumé des mesures à prendre

12h30 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information	Pêcheurs de l'avenir	Le 21 novembre 2023, la Commission européenne a lancé un projet participatif à l'échelle de l'UE visant à examiner le rôle futur des pêcheurs dans la société à l'horizon 2050. La recherche se concentrera sur les facteurs et les tendances qui influencent la durabilité et la rentabilité à long terme du secteur de la pêche et le bien-être des communautés de pêcheurs, l'identité et les rôles des pêcheurs, ainsi que les défis et les opportunités résultant des interactions entre les pêcheurs et les autres acteurs maritimes.	Présentation du projet par les représentants de la DG MARE. Échange de vues avec les membres.	- Annnonce de nouvelles
Information	Critères de durabilité	Dans le cadre de la révision prévue du cadre des normes de commercialisation, la DG MARE a demandé au STECF d'élaborer des critères de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Dans le passé, l'AMC a adopté des avis sur les critères et des conseils demandant que ceux-ci soient incorporés dans le prochain Cadre des systèmes alimentaires durables. Du 11 au 15 décembre 2023, un groupe de travail d'experts du STECF s'est réuni pour travailler sur la « validation de certains indicateurs de durabilité et des méthodologies sous-jacentes pour la révision des normes de commercialisation de l'UE pour les produits de la pêche ».	Mise à jour sur les travaux du STECF par les représentants de la DG MARE. Échange de vues avec les membres.	- Réunion du STECF - Avis MAC - Avis MAC
Information + Considération	EUMOFA (en anglais seulement)	L'EUMOFA est un outil d'information sur le marché du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE développé par la Commission européenne. Dans le cadre du programme de travail de l'année 8 (2023-	Aperçu du programme de travail de l'EUMOFA par les représentants de la DG MARE. Examen du projet d'avis sur les	- EUMOFA (en anglais seulement) - Avis 2023 du MAC

		2024), le MAC s'est engagé à fournir des conseils sur les suggestions de sujets pour les analyses de structure de prix et les analyses thématiques à entreprendre par les experts de l'EUMOFA en 2024. Un questionnaire a été distribué aux membres du 3 au 15 janvier 2024.	suggestions d'études à intégrer dans le programme de travail 2024.	- Projet d'avis (par e-mail / espace membre)
Considération	Plan d'action pour le milieu marin	Le 21 février 2023, la Commission européenne a publié la communication « Plan d'action de l'UE : protéger et restaurer les écosystèmes marins pour une pêche durable et résiliente », qui vise à contribuer à la gestion efficace des aires marines protégées et à l'objectif de protéger juridiquement et efficacement 30 % des mers de l'UE d'ici 2030. Dans le cadre du programme de travail de l'année 8 (2023-2024), le MAC s'est engagé à produire des avis sur le sujet. Lors de la réunion du 29 novembre 2023, l'EAPC a présenté les effets attendus sur l'approvisionnement du marché de l'UE. Il a été convenu, à titre de point d'action, que l'EAPC préparerait une proposition de projet d'avis.	Examen du projet d'avis sur les effets attendus sur l'approvisionnement du marché de l'UE proposé par l'EAPC.	- La communication - Communiqué de presse - Présentation - Projet d'avis (par e-mail / espace membre)
Considération	Transition énergétique	Le 21 février 2023, la Commission européenne a publié une communication intitulée « Sur la transition énergétique du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE », qui vise à accélérer la transition énergétique du secteur. Lors de la réunion du 29 novembre 2023, la DG MARE a fait une présentation sur le partenariat pour la transition énergétique. Il a été convenu qu'un questionnaire serait distribué aux membres sur l'impact attendu. Le questionnaire a été distribué du 3 au 15 janvier 2024. Dans le cadre du programme de travail de l'année 8 (2023-2024), le MAC s'est engagé à adopter des avis.	Examen du projet d'avis sur la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE.	- Initiative - Annonce de nouvelles - Présentation - Projet d'avis (par e-mail / espace membre)

Considération	Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE	Le rapport est publié chaque année par le CSTEP, qui fournit une vue d'ensemble complète de la structure et des performances économiques des flottes de pêche de l'UE. Dans le cadre du programme de travail de l'année 8 (2023-2024), le MAC s'est engagé à fournir d'avis et des suggestions pour les termes de référence du rapport. Un questionnaire a été distribué aux membres du 3 au 15 janvier 2024.	Examen du projet d'avis intitulé Termes de référence de l'édition 2024 du Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE.	- Avis du MAC 2023 - Rapport du CSTEP 2023 - Projet d'avis (par e-mail / espace membre)
---------------	--	---	---	---